



École des Kekeko

Matériel scolaire

2024-2025

Préscolaire 4 ans

CALENDRIER DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

*Élèves de la 1^{re} année à la 6^e année :
Le 27 août 2024, début de l'horaire régulier*

ENTRÉE PROGRESSIVE - Préscolaire - 4 ans					
27 août 2024	28 août 2024	28 août 2024	29 août 2024	3 septembre 2024	4 septembre 2024
Groupe A	Groupe B	Groupe A et B <u>Matin seulement</u>	Groupe A	Groupe B	Groupe A et B

Si vous prévoyez déménager durant l'été, nous vous demandons d'en aviser le secrétariat de l'école des Kekeko (Beaudry) le plus tôt possible au 819 762-8161, poste 1011.

MISE À JOUR DU DOSSIER ET PAIEMENT DES FRAIS SCOLAIRES

L'inscription (mise à jour du dossier de votre enfant et paiement de la facture) aura lieu **le mercredi 7 et jeudi 8 août à l'école des Kekeko (de 8 h 30 à 11 h 30 et 13 h 30 à 15 h 30).**

Les modes de paiement acceptés sont chèque, argent comptant (montant exact) et Interac (débit, crédit).

Pour tout arrangement, veuillez communiquer avec la secrétaire de l'école.

EFFETS SCOLAIRES À SE PROCURER

Reliure à attaches avec pochettes (facteur)
Pochettes protectrices en plastique (7 pochettes par mois)
Bâtons de colle
Gommes à effacer
Ensemble de crayons de couleur en bois (aiguisés)
Étuis à crayons
Ensemble de crayons-feutres à pointe large
Bouteille de colle blanche
Cartable de 2 pouces avec pochette avant
Crayons à mine HB
Ciseaux
Sac d'école
Paire d'espadrilles (classe et éducation physique)
Couvre-tout ou vieille chemise
Petite couverture et petite peluche
Des vêtements de rechange (incluant des sous-vêtements)

Bien identifier tous les effets scolaires.

Nous vous encourageons à recycler le matériel scolaire d'une année à l'autre

MONTANT À PAYER À L'ÉCOLE LORS DE L'INSCRIPTION

Service des dineurs

349,37 \$

***Seulement les élèves qui sont transportés en autobus peuvent bénéficier du service des dineurs. Attention, les parents dont le compte du service de la surveillance du midi est en souffrance au 30 juin se verront refuser le service des dineurs ainsi que le service de garde pour leurs enfants pour l'année scolaire suivante.**